

Postulat Maurice Neyroud – Pour que la viticulture vaudoise sorte du confinement

Texte déposé

La viticulture, déjà en proie à de grandes difficultés avant l'arrivée du COVID-19, subit de plein fouet les conséquences de la pandémie. Tous les indices indiquent une probable baisse des ventes de vin de l'ordre de 35 % en Europe et, la Suisse n'y échappera pas. Les conséquences seront multiples :

- Risque probable d'une augmentation des importations. La Suisse restera un pays avec un pouvoir d'achat plus élevé que ses voisins, et les vins étrangers vont tenter d'augmenter encore leurs parts de marché dans notre pays, part qui se monte aujourd'hui déjà à 72,5 % chez les grands détaillants.
- Les caves sont pleines de la récolte de 2019, la récolte 2018 n'est pas totalement vendue et nous sommes à quelques mois des prochaines vendanges. Certaines caves n'auront pas la place d'encaver le nouveau millésime.
- Chute des prix dans les marchés de vrac, les prix définitifs du raisin de la récolte 2019 ont déjà baissés de 20 %.
- Des exploitants décident de renoncer aux surfaces affermées, surfaces qui auront de la difficulté à trouver un exploitant.
- Beaucoup d'entreprises sont mises à mal avec des risques de faillites, de vignes à l'abandon et une relève découragée par la situation.

La viticulture vaudoise est donc fortement touchée par la crise actuelle. Les mesures prises par la Confédération et le canton sont assurément à saluer, mais il est à craindre qu'elles ne suffisent pas.

La seule solution durable est d'augmenter les parts de marché des vins suisses et vaudois en particulier.

J'invite donc le Conseil d'État à proposer au Grand Conseil un train de mesures en vue de soutenir le secteur viticole vaudois, notamment dans sa stratégie de conquête de marché.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Maurice Neyroud
et 27 cosignataires*

Développement

M. Maurice Neyroud (PLR) : — Ce n'est plus un secret : la viticulture mondiale est en crise. La production dépasse la consommation, ce qui incite toutes les régions viticoles du monde à redoubler d'efforts pour gagner des parts de marché, notamment dans notre chère Suisse qui reste très attractive, avec un pouvoir d'achat important. Les coûts de production suisses, vaudois en particulier, font qu'il est difficile, voire impossible d'être concurrentiels vis-à-vis des vins importés. Le COVID-19 a provoqué un tsunami dans toute l'économie et la viticulture n'y a évidemment pas échappé. La fermeture des restaurants, l'annulation des manifestations liées au vin — caves ouvertes, marché des vins, festivals, girons et autres manifestations qui font la part belle aux vins vaudois — ont provoqué une chute drastique des ventes de vin et la suite s'annonce peu brillante : les spécialistes annoncent une baisse importante et durable de la consommation de vin. En 2018, en Suisse, cette consommation s'est montée à 89 millions sur une consommation totale de 244 millions, soit une part de 35 % de vins indigènes. Il suffirait donc que la tendance s'inverse de quelques pourcents pour que la viticulture puisse sortir du marasme.

La Confédération et le canton de Vaud ont déjà pris des mesures pour soutenir la viticulture qui sont à saluer et nous aurons l'occasion d'en discuter tout à l'heure. Mais ces mesures ne seront

malheureusement pas suffisantes et il est à craindre que certaines exploitations ne se relèvent pas de la crise. Les coûts d'exploitation au plus bas, conjugués à une baisse du quota et à une baisse du prix du kilo de raisin font que certains producteurs n'auront pas d'autre choix que d'abandonner la culture de certaines parcelles, qui deviendront des friches. La solution passe donc obligatoirement par une conquête de marché et une revalorisation des vins vaudois auprès des consommateurs.

Le présent postulat demande donc au Conseil d'Etat d'y réfléchir et de faire des propositions, de manière à aider à conquérir ou à reconquérir des parts de marché.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.